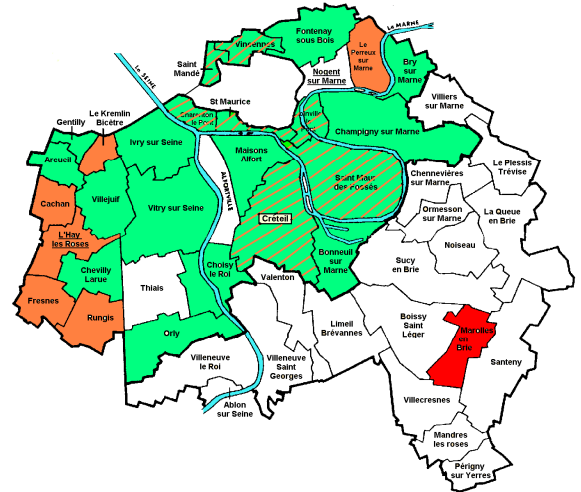
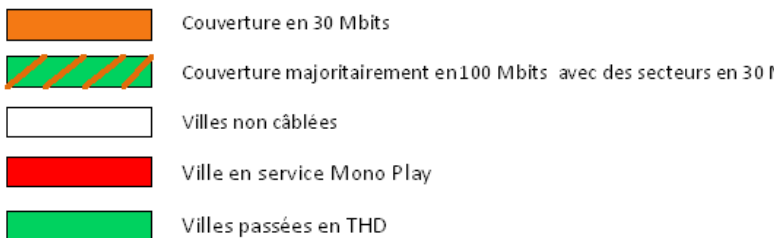


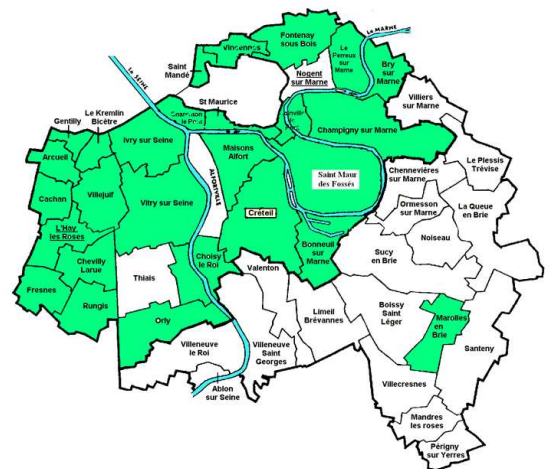
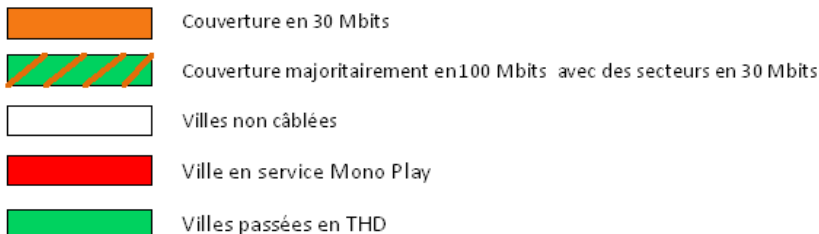
D'ici l'été 2012, près de 162 000 foyers supplémentaires y auront accès.

Il s'agit notamment de 13 communes : Arcueil, Bonneuil sur Marne, Bry sur Marne, Champigny sur Marne, Chevilly Larue, Choisy le Roi, Fontenay sous Bois, Gentilly, Ivry sur Seine, Maisons Alfort, Orly, Villejuif, Vitry sur Seine



En 2014, les 360 000 foyers câblés de 27 communes du Val-de-Marne auront accès à la fibre optique.

Les équipements des communes de Cachan, Fresnes, L'Hay-les-Roses, Le Kremlin Bicêtre, Rungis, Saint Maur des Fossés, Marolles en Brie nécessitent des travaux plus importants ; ils seront donc installés progressivement.



QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE VA CHANGER POUR LES HABITANTS DU VAL-DE-MARNE ?

- **Des débits plus importants** : possibilité de surfer avec des débits jusqu'à 100 Méga, offrant l'accès à des services interactifs comme la vidéo à la demande (VOD)
- **Une qualité d'image optimale**: un débit est dédié à la télévision et permet de diffuser la HD et 3D en qualité optimale, et ce sur plusieurs écrans en simultané sans déperdition de qualité.
- **Des débits indépendants** : la bande passante est capable de supporter une diffusion en simultané de contenus HD, de communications téléphoniques avec une qualité optimale.
- **Une vitesse indépendante de la distance** : le débit internet jusqu'à 100 Méga est atteignable quelle que soit la localisation du domicile du client.
- **Une supervision du réseau** : l'état du réseau pourra être suivi en temps réel.

Ce réseau est également ouvert à tous les opérateurs qui souhaiteront commercialiser leurs services. Des accords ont d'ores et déjà été signés avec Bouygues Télécom, Darty Télécom et Auchan Télécom.

Cette modernisation se fait avec l'aide financière du Conseil Général sur les zones non denses

Dans les villes classées hors zone très dense par l'Arcep, le Conseil général du Val-de-Marne investit 5 millions d'euros pour moderniser le réseau existant.

Dans les villes classées en zone très dense, Numericable modernise le réseau sur ses fonds propres.

Les villes déjà raccordées au réseau « plaque sud » du Sipperec seront les premières à bénéficier de ce nouveau service THD d'ici 6 mois.

Cet accord permet d'accompagner le développement économique du département, favorise le développement du numérique dans l'éducation et réduit la fracture numérique.

Modernisés en fibre optique, les réseaux câblés permettent d'apporter le très haut débit

Les réseaux câblés présentent l'avantage d'exister déjà et de représenter une part significative des prises très haut débit, actuelles ou potentielles. Ils sont une alternative intéressante à la construction d'un nouveau réseau.

CONTACT PRESSE SIPPAREC

Catherine Dumas
cdumas@sipperec.fr
01 44 74 32 09

CONTACT PRESSE NUMERICABLE

Vae Solis Corporate
Delphine Marques
01.53.92.80.13

¹ L'Arcep a classé les communes en zones très denses et hors zones très denses. Pour les communes en zones très dense, aucune subvention publique n'est possible.

¹ Arcep : Autorité de régulation des communications électroniques et de la Poste

¹ Les villes de la plaque sud du Sipperec : Arcueil, Bagneux, Bry-sur-Marne, Bonneuil-sur-Marne, Champigny, Chatenay-Malabry, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Plessis-Robinson, Maisons-Alfort, Malakoff, Orly, Villejuif, Vitry-sur-Seine

Le Sipperec (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication)

Créé en 1924, le Sipperec regroupe 100 collectivités territoriales sur 7 départements (Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise et Yvelines) et exerce ses compétences sur un territoire de 4.000.000 d'habitants.

À la compétence fondatrice de l'électricité, se sont ajoutées d'autres compétences optionnelles comme les réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle, le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie).

Le SIPPAREC est investi dans les questions d'aménagement numérique depuis presque 15 ans maintenant. Sur un territoire très urbain, la première couronne de Paris, le SIPPAREC est la première collectivité à avoir conçu et développé un patrimoine public de réseaux avec la fibre optique et les réseaux câblés. Plus de 600 km de réseaux, et 300 000 prises de câble ont été déployés sans investissement des collectivités depuis 1999.

Le SIPPAREC est présidé depuis avril 2008 par Catherine Peyge, Maire de Bobigny.

Pour en savoir plus www.sipperec.fr

Numericable est fournisseur d'accès internet et opérateur de TV payante. Son réseau en fibre optique lui permet de proposer à ses clients de nombreux offres et services : bouquets de chaînes TV à forte audience, Télévision HD et 3D, TV connectée, catalogue VOD et Catch up avec plus de 17 000 programmes, téléphonie internationale, Internet jusqu'à 200 Méga. Numericable propose également des offres de téléphonie mobile tout inclus à 19,99€/mois sans engagement.